



## Fédération Française du Sport Universitaire

108, Avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN BICETRE

Tél : 01 58 68 22 75 – Fax : 01 46 58 12 73

E-mail : [bleriche@sport-u.com](mailto:bleriche@sport-u.com) Site : [www.sport-u.com](http://www.sport-u.com)



# SAVATE BOXE FRANCAISE

## CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

13, 14 et 15 mars 2018 – MARSEILLE

### LISTE DES EQUIPES QUALIFIEES

1. AIX-MARSEILLE UNIVERSITE (AIX-MARSEILLE)
2. UBO BREST (RENNES)
3. INSA LYON (LYON)
4. UNIVERSITE DE LYON (LYON)
5. UNIVERSITE DE NANTES (NANTES)

#### **Rappel du règlement pour le Championnat de France par équipe :**

Une équipe est composée de 6 étudiant-e-s licencié-e-s : 3 jeunes gens, 2 jeunes filles et 1 officiel. Pour être pris en compte cet officiel devra pouvoir officier (juger et arbitrer) pendant les 2 journées de compétition même lorsque son équipe n'est plus en compétition.

Les équipes d'A.S. présentent au moins 3 tireurs de la même AS.

2 licences extérieures ou individuelles (de la même académie) sont autorisées.

Une équipe peut se présenter à 4 tireurs à condition que 3 d'entre eux soient de la même A.S.

Une équipe peut se présenter à 3 tireurs à condition que 2 d'entre eux soient de la même A.S.

Lors de la qualification, priorité sera donnée aux équipes complètes (5 tireurs).

**Présence obligatoire de l'officiel, quel que soit le nombre de tireurs de l'équipe.**

Les tireurs inscrits au championnat individuel ne peuvent pas participer au championnat par équipes.

La composition de l'équipe est définitive à l'issue de la pesée, aucun remplacement de tireur ne sera autorisé durant la compétition.

Catégories de poids : Hommes = +57kg à 65kg ; +65kg à 72kg ; +72kg à 80kg / Femmes = +50kg à 58kg et +58kg à 67kg

Formule en assaut : 2 reprises de 1'30 dans les phases éliminatoires avec 1 minute de récupération et 3 reprises de 1'30 dans les phases finales. Les équipes se rencontrent par poules, chaque tireur dans sa catégorie de poids.

Niveau : Tous niveaux de pratique.

Classement des équipes : Mode de jugement identique au championnat « individuels ».

Les équipes sont classées en fonction du nombre de points gagnés par chacun des tireurs : victoire = 3pts ; défaite = 1pt ; forfait = 0 pt ; disqualification = -1 pt).

En cas d'égalité de 2 équipes, les critères pour les départager sont :

- 1-Le vainqueur de la confrontation directe ;
- 2-Le nombre de victoires effectives en prenant en compte chaque assaut de l'équipe ;
- 3-Le nombre d'avertissements capitalisé par chaque équipe ;
- 4-La nature des victoires (nombre d'unanimités, majorités sur l'ensemble des assauts) ;
- 5-Le tirage au sort.

Poids des gants : gants personnels de 10 ou 12 onces pour toutes les catégories de poids masculines et 8 ou 10 onces pour les féminines.

Officiel : celui qui sera présenté par chaque équipe sera juge et arbitre. Trois officiels fédéraux seront désignés pour superviser l'arbitrage et le déroulement de cette épreuve par équipes. Tous les officiels notamment ceux présentés par chaque équipe s'engagent à rester durant la totalité de la compétition sous peine d'une sanction (Direction Nationale).

Le responsable de l'équipe : l'enseignant accompagnateur ou son remplaçant pourra répondre aux sollicitations des organisateurs : marquage des points, suivi des rencontres, organisation des poules et des rencontres, affichage.

**Pesée CFU Equipes : la veille de la compétition**